



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Séance du 8 avril 2024

Membres en exercice : 9
Date de la convocation : 28/03/2024

D-2024-04

Le huit avril deux mille vingt-quatre à dix-sept heures,

Le Conseil d'Administration du CCAS de la Commune de CASTELMAUROU s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de :

M^{me} Dominique BACLE, Vice-Présidente du CCAS

Etaient Présents : Mesdames Dominique BACLE, Véronique GRILLET, Françoise MARTIN, Marie-Françoise CABAL-SCHNEIDER, Charline BRAJEUX GELI, Annie BOUSQUET et Monsieur Michel LACOMBE.

Absents Excusés : Mesdames Diane ESQUERRE et Colette MERCERON.

Charline BRAJEUX GELI est désignée secrétaire de séance

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET CCAS

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente

Madame la Vice-Présidente présente à l'ensemble du Conseil d'administration le compte administratif 2023.

Le compte administratif reprend toutes les opérations budgétaires réalisées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023. De façon synthétique, il s'établit comme suit :

	Dépenses	Recettes	Résultat exercice 2023	Excédent n-1	Résultat de clôture 2023
Fonctionnement	13 947.54 €	10 977.00 €	- 2 970.54 €	11 461.35 €	8 490.81 €

Le résultat de clôture de l'exercice est de 8 490.81 euros.

**Entendu l'exposé du rapporteur,
Le Conseil d'administration du CCAS, après en avoir délibéré :**

Article 1 : APPROUVE le compte administratif du CCAS pour l'année 2023.

Adopté à l'unanimité

Pour : 7 Contre : 0

Fait et délibéré les jours et mois susdits.

**La Vice-Présidente du CCAS,
Dominique BACLE.**


